



Fidèle à ses valeurs humanistes et de générosité, le SNAP vous informe sur les dons de sang ou de plasma :

➤ Grâce à vos dons, les personnes qui en ont besoin sont soignées via la transfusion sanguine ou par l'utilisation de médicaments dérivés du sang issu du don de plasma.

➤ **Donner son sang sur son temps de travail, c'est possible !**

➤ La Direction régionale Hauts-de-France soutient le don du sang en permettant à tous les salariés de participer pendant le temps de travail aux collectes de l'Etablissement Français de Sang

➤ **Qui peut effectuer des dons ?** Vérifier avant de prendre rendez-vous sur le site de l'établissement Français du sang votre aptitude à pouvoir faire des dons : **EF**

➤ **La DR attribue 1H30 par trimestre** pour effectuer votre don en utilisant le code **"REXNR"**

➤ L'agent remet **l'autorisation d'absence signée par l'EF** à son manager pour VALIDATION de l'absence sous HOROQUARTZ

➤ PRENDRE RENDEZ-VOUS TOUT LE LONG DE L'ANNEE : **RDV EFS**



MERCI !

